



Lyon, le 5 mai 2017

COMPTE RENDU de la rencontre des OS de la DIR-CE avec
Mme Christine BOUCHET, Directrice des Infrastructures de Transport

***La CGT a été la seule organisation à présenter un document revendicatif,
alors que FO n'avait qu'un seul représentant
et que L'UNSA ne s'est même pas donnée la peine de répondre à cette invitation.***

En réponse au revendicatif joint, la CGT a été entendue et vous transmet *les réponses obtenues en italique* :

Perspectives plutôt pessimistes pour les DIR

Sur les réseaux :

« Les nouveaux avenants avec les SCA les contraignent à plus de contrôle.

Le plan de relance « 2 » n'est pas encore abouti et les avis requis sont en cours d'instruction, il n'impacte pas le réseau routier national hors concession.

Pour autant, il serait hasardeux de promettre que le périmètre des routes nationales restera le même dans les 5 ou 10 ans qui viennent

Concernant le déclassement de la RN 7 dans la traverse de Vienne, cette demande n'est pas parvenue à la DIT.

Sur la renationalisation, la DIT entend les différences de point de vue exprimée par la CGT sur cet aspect de conception du service public mais l'option prise par le gouvernement a écarté cette hypothèse »

Pour la CGT il est inadmissible que la DREAL RA ait demandé à la DIRCE en 2016 une estimation du coût d'entretien entre A6 Nord et A6 Sud sans que la DIT en soit informée :

C'est à se demander si il y a un pilote dans l'avion?

Recrutements :

« Il y a eu 120 ARL d'agents dont 24 à la DIR-CE . La DIT a fait des demandes ciblées à la DRH qui les relaiera, sur les seuls métiers d'OPA argumenté et susceptible d'être ouvert à recrutement.

Pour l'avenir, et vu les discours d'aujourd'hui sur la baisse du nombre de fonctionnaires, la priorisation des recrutements externes sera au profit des missions régaliennes. Notre ministère aura certainement du mal à convaincre pour conserver ses effectifs. ».

la CGT a dénoncé l'attitude inadmissible de la DREAL AURA de faire appel aux contrats vacataires de manière abusive, pour couvrir le manque de recrutement externe.

Moyens : *« L'adéquation des niveaux de service en fonction des moyens disponibles est nécessaire et la DIT est en phase avec la DIR-CE sur cette approche. Sur la ré-internalisation des missions « ex Parcs », le débat existe, mais il reste contraint par le blocage des recrutements externe, au profit de l'externalisation. Au regard des politiques, la privatisation a très certainement un coup financier supérieur au travail en régie, mais l'engagement sur l'échelle de temps n'est pas la même puisque les dépenses sont immédiates, alors que l'embauche de fonctionnaires est pour 45 ans. Ceci étant, la DIT et la DIR-CE déplorent l'absence d'études sur le coût de l'externalisation à long terme et en comparaison d'un même service rendu en régie. La DIT prend note de l'urgence des dossiers de modernisation des CEI vétustes »*

Bonification : La CGT a appuyé son analyse en présentant les photos du dernier accident de FLR et en s'opposant au concept de Compte Personnel d'Activité qui signerait la fin du service actif.

PTETE

« La DIT comprend les difficultés que pose aujourd'hui le mode de classification sans répondre à la revendication de la CGT, mais une réflexion globale est engagée sur le régime indemnitaire en concertation avec l'ensemble des DIR »

Le temps a manqué pour développer les sujets **note de gestion des OPA et prime de métier , indexation de la PTETE, RIFSEEP , PSR , remplacement ISH , Amiante, ACATA**, mais le revendicatif défendu en 2016 a été abordé et l'ampleur de la mobilisation des personnels des CEI a été illustrée par la transmission des photos du mois de juin.

PPCR : *« la DIT a été informée des difficultés et la DRH a les a portées devant la DGAFP. La refonte du décret est en cours de discussion et la réunion prévue le 24 avril aura bien lieu très prochainement »*

Révision statut OPA : *« Le dossier est ouvert et la DIT a conscience du besoin d'évolution du statut OPA, y compris avec VNF qui rencontre les mêmes besoins de personnels qualifiés ».*

La CGT a de nouveau réclamé un vrai référentiel des métiers d'OPA, qui aujourd'hui n'existe pas et complique énormément l'ouverture des recrutements externes. Sur ce dernier point, si la DIT est à l'écoute, elle n'est pas suffisamment volontaire dans la démarche. Au travers de cela, certaines missions se perdent au gré des postes devenus vacants, dont quelques unes d'entre elles sont pourtant indispensables, comme celle d'expertise au sens général.

Accélération privatisation RCEA et demande de prise de dispositions :

« Le processus s'inscrit dans le calendrier, la DUP est acquise depuis le 20 avril et l'appel de candidature est lancé »

La DIR-CE a répondu favorablement à la demande de la CGT et a confirmé la demande d'intégration dans l'arrêté du 4 novembre 2008 qui fixe la liste des restructurations ouvrant droit au versement de la prime, ça passera prochainement au CTM.

Dans l'attente, c'est une organisation provisoire qui se mettra en place sans que la situation administrative des agents ne soit modifiée

La DIT a entendu la demande d'assimilation du cadrage du 2 février 2016 à cette situation similaire.

Médecine de prévention : *« Des dispositions sont prises par la DIR-CE en Saône et Loire mais des difficultés perdurent dans le Rhône. »*

Site de La Villardière : *« C'est mieux que la DIR-CE ne soit pas dans la liste des administrations ciblées par la préfecture 69, la DIR-CE dispose encore d'un bail de 9 ans que le changement de propriétaire n'impactera pas »*

La DIR est amenée à disparaître ?:

« La modification du périmètre des DIR n'est pas à l'ordre du jour, mais des évolutions sont possibles et la DIT ne maîtrise pas les choix politiques »

Ces incertitudes qui pèsent tant sur les réseaux que sur les effectifs reflète la différence de conception du Service Public entre la CGT et le ministère .

Quand bien même Mme Bouchet s'engage à relayer nos revendications, la mobilisation de tous les personnels sera une nécessité pour préserver les DIR et développer le service public pour chaque citoyen.

Faites confiance à l'Organisation Syndicale qui porte les revendications, rejoignez la CGT !!